



NOM :
 Prénom :
 Classe :
 Adresse et Téléphone (**obligatoire**) des Parents :

RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL

BULLETIN D'INSCRIPTION DU MOIS DE JANVIER 2023

A RETOURNER IMPERATIVEMENT A LA MAIRIE ENTRE LE 01 ET 10 DECEMBRE 2022 ET ACCOMPAGNE DE VOTRE REGLEMENT (au guichet si espèces).

Au-delà de cette date, la garantie du service n'est pas assurée.

Cocher la date choisie :

LUNDI 02/01	VACANCES	LUNDI 09/01		LUNDI 16/01		LUNDI 23/01		LUNDI 30/01	
MARDI 03/01		MARDI 10/01		MARDI 17/01		MARDI 24/01		MARDI 31/01	
JEUDI 05/01		JEUDI 12/01		JEUDI 19/01		JEUDI 26/01			
VENDREDI 06/01		VENDREDI 13/01		VENDREDI 20/01		VENDREDI 27/01			

Soit une commande de _____ repas à **4.80 Euros (Enfant Luraysien)** = €
5.90 Euros (Enfant Extérieur) = €
Tourner S.V.P.

MERCI DE JOINDRE VOTRE REGLEMENT PAR CHEQUE BANCAIRE A L'ORDRE DU TRESOR PUBLIC.

POUR LES REGLEMENTS EN ESPECES :

- au secrétariat de Mairie,
- ne pas déposer dans la boîte aux lettres.

ATTENTION : Compte tenu des impératifs imposés par la Société de restauration scolaire, les annulations ne peuvent être prises en compte que la veille avant 09H00 dernier délai.

Les annulations pour le Jeudi matin devront être signalées le Mardi avant 09h00.

En cas d'absence non signalée dans les délais prévus, le repas est perdu.
Aucune régularisation ne sera possible.

Signature d'un des parents :

Ne rien inscrire dans le cadre ci-dessous – réservé à l'administration

PAIEMENT LE :

CHEQUE :

ESPECES :